1. **Une évaluation porte sur :**
   - Un seul ESSMS
   - Un ou plusieurs ESSMS, selon la demande de l'organisme gestionnaire
   - Le périmètre de l'autorisation délivré par l'(les) autorité(s) d'autorisation et de contrôle

2. **En pratique, si un organisme gestionnaire gère 5 EHPADs dans le cadre de 3 autorisations distinctes ; la 1ière date du 15/01/2008 et concerne 3 EHPADs, la seconde et la 3ème autorisation datent respectivement du 20/02/2012 et du 05/03/2015 et concernent chacune un seul EHPAD. Combien d'EHPAD allez-vous évaluer au cours du 1er semestre 2023 ?**
   - 1
   - 2
   - 3
   - 4
   - 5

3. **Dans la situation précédente, combien de rapport d'évaluation allez-vous rédiger ?**
   - 1
   - 2
   - 3
   - 4
   - 5

4. **Quels sont les champs d'application qui permettent d'identifier les critères du référentiel d'évaluation applicables à un ESSMS donné ? (plusieurs réponses possibles)**
   - Le nom de la structure
   - Le type de structure
   - Le type de public
   - Le secteur d'intervention

5. **Il est possible de générer automatiquement, dans le système d'informations SYNAE, les grilles d'évaluation correspondant aux critères applicables à l'ESSMS à évaluer :**
   - Vrai
   - Faux

6. **Tous les éléments d'évaluation générés automatiquement dans SYNAE doivent être obligatoirement évalués :**
   - Vrai
   - Faux

7. **Quelle est la méthode qui permet d'évaluer le chapitre 1 du référentiel ?**

---

8. **Tous les critères du chapitre 1 sont investigués au moyen d'entretiens menés auprès des personnes accompagnées :**
   - o Vrai
   - o Faux

9. **Les personnes accompagnées sont rencontrées dans le cadre d'un entretien :**
   - o Individuel
   - o Collectif

10. **Avant de commencer l'entretien avec une personne accompagnée, vous devez vous assurer de son consentement écrit :**
    - o Vrai
    - o Faux

11. **L'entretien avec la personne accompagnée dure :**
    - o Le temps à ajuster en fonction du nombre de critères à investiguer
    - o Entre 30 à 45 minutes maximum
    - o Entre 1h30 et 2 heures

12. **Dans la méthode « accompagné traceur », qui sont les professionnels interrogés ?**
    - o Tous salarié exerçant au sein de l'ESSMS
    - o Les professionnels qui interviennent au quotidien auprès de la personne accompagnée interviewée

13. **Quelle est la méthode associée au chapitre 2 du référentiel HAS ?**
    - o Accompagné traceur
    - o Traceur ciblé
    - o Audit système

14. **Quels sont les différents moyens à déployer dans la méthode du traceur ciblé ? (plusieurs réponses possibles)**
    - o Entretien avec les personnes accompagnées
    - o Entretien avec les professionnels
    - o Entretien avec la gouvernance
    - o Entretien avec les membres du CVS
    - o Observations
    - o Revue documentaire

15. **Le personnel de nuit est interviewé si l'ESSMS fonctionne avec une équipe de professionnels de nuit :**
    - o Vrai
    - o Faux

16. **Comment identifiez-vous les professionnels à interviewer sur le planning personnalisé de l'ESSMS à évaluer ?**
    - Par leur nom-prénom
    - Par leurs initiales
    - Par leur fonction et leur nombre

17. **Dans la méthode « traceur ciblé », les entretiens menés avec les professionnels sont centrés sur :**
    - L'accompagnement d'une personne en particulier
    - Les pratiques individuelles de chaque professionnel interviewé
    - Les pratiques collectives des professionnels interviewés

18. **Dans la méthode « traceur ciblé », que cherchez-vous précisément à évaluer durant les entretiens menés avec les professionnels ?**

    _____

19. **Dans la méthode du traceur ciblé, l'ordre de programmation des entretiens avec les différentes cibles a une importance :**
    - Vrai
    - Faux

20. **Pouvez-vous justifier votre réponse ?**

    _____

21. **Dans la méthode de l'audit système utilisée pour évaluer le chapitre 3, auprès de quelle cible organisez-vous les premiers entretiens ?**

    _____

22. **Dans la méthode de l'audit système, l'ESSMS peut être représenté par les seuls membres du siège ou du Conseil d'Administration :**
    - Vrai
    - Faux

23. **Dans la méthode de l'audit système, que cherchez-vous à évaluer au moyen des entretiens avec la gouvernance et au moyen de la revue documentaire ?**

    _____

24. **Dans la méthode de l'audit système, que cherchez-vous à évaluer au moyen des entretiens avec les professionnels et au moyen de la revue :**

    _____

25. **Quel est le rôle des RBPP – HAS dans la nouvelle évaluation ? (plusieurs réponses possibles)**
    - o Les RBPP indiquent le niveau qualité attendu dans le référentiel d'évaluation
    - o Les RBPP visent à éclairer le critère et à guider le travail des professionnels
    - o Les RBPP sont des outils permettant l'amélioration continue de la qualité

26. **Chaque fiche critère du manuel d'évaluation propose une liste de références exhaustives :**
    - o Vrai
    - o Faux

27. **Quels paramètres prenez-vous en compte pour formuler des questions évaluatives ?**

    _____

28. **Les ESSMS ont l'obligation de produire à titre d'élément de preuve les documents lités dans chaque grille d'évaluation SYNAE :**
    - o Vrai
    - o Faux

29. **Pour effectuer votre revue documentaire, vous pouvez demander à l'ESSMS d'imprimer les documents exclusivement pour l'évaluation :**
    - o Vrai
    - o Faux

30. **Quelles sont toutes les cotations possibles pour coter les éléments d'évaluation du critère 1.2.2 ?**

    _____

31. **Quelles sont toutes les cotations possibles pour coter les éléments d'évaluation du critère 2.2.2 ?**

    _____

32. **En tant qu'intervenant, quelles sont vos obligations concernant les critères « impératifs » ?**
    - o Je dois remplir un formulaire « critère impératif » uniquement pour les critères cotés 1 à 3
    - o Je dois remplir un formulaire « critère impératif » si un critère n'est pas totalement satisfaisant
    - o Je dois formuler des axes de progrès pour tout critère impératif côté <4
    - o Je dois élaborer un plan d'actions spécifiques
    - o Je dois informer la gouvernance de l'ESSMS, lors de la synthèse quotidienne si l'élaboration du formulaire « critère impératif » nécessite des investigations complémentaires

33. **Les grilles d'évaluation dédiées au CVS doivent être remplies dans SYNAE si l'ESSMS a mis en place un CVS :**
    - o Vrai
    - o Faux

34. **Dans le cadre des critères qui s'appliquent à l'ESSMS, au regard des champs d'application retenus, les intervenants de l'organisme doivent impérativement coter tous les éléments d'évaluation définis, critère par critère :**
    - o Vrai
    - o Faux

35. **Les résultats de l'évaluation, générés automatiquement par la plateforme SYNAE à partir des éléments saisis par les intervenants, comportent (plusieurs réponses possibles) :**
    - La synthèse des cotations sous la forme graphique
    - La valorisation des bonnes pratiques, des axes forts, des éléments optimisés
    - Les axes de progrès des critères « standard » côtés 1 ou 2
    - Les formulaires « critères impératifs »
    - Le plan d'actions spécifiques
    - Une appréciation générale qui traduit l'opinion des 2 intervenants sur le niveau de qualité des prestations proposées par l'ESSMS

36. **Quel est l'objectif de la visite d'évaluation ? (plusieurs réponses possibles)**
    - C'est une forme d'inspection
    - Elle est un outil de la démarche d'amélioration continue de la qualité
    - Elle apprécie la dynamique d'amélioration du service rendu en tenant compte des résultats de la démarche d'amélioration continue de la qualité

37. **L'intervenant coordonnateur communique le pré-rapport d'évaluation, via SYNAE, à l'ESSMS, au plus tard 1 mois suivant la visite :**
    - Vrai
    - Faux

38. **La plateforme SYNAE permet de prendre en compte les observations émises par l'ESSMS avant de clôturer le rapport définitif :**
    - Vrai
    - Faux